



Rassemblement AVS-AESH 05/10/17

En fin d'année scolaire dernière, Coralyse Mazzotti, la secrétaire départementale du SNUIPP- FSU (qui d'ailleurs est retenue à Paris ) avait suggéré d'anticiper, en intersyndicale, la rentrée scolaire et les problématiques qu'avaient pu rencontrer ici et là les collègues et les AVS.

L'échange avec la DSDEN avait été constructif ... C'était sans compter les annonces gouvernementales et, notamment, la réduction des contrats CUI qui est un fait. Nous le constaterons au fil du temps quand les contrats arriveront à leur terme petit à petit. Pourtant, nombre d'élèves avec notification MDPH n'ont pas encore leur accompagnant.

Les enseignants doivent faire classe avec des élèves en attente d' AVS.

Nous avons des collègues - directrices et directeurs - qui appréhendent le retrait du personnel d'aide à la direction et d'autres qui éprouvent parfois de grands moments de solitude en se retrouvant seul(e)s avec des élèves en situation de handicap à gérer seul. Et nous remercions les enseignants(e)s qui ont pris la peine de répondre à notre petite enquête.

Dans le même temps, nous rencontrons des AVS qui sont dans l'angoisse du lendemain -parce qu'ils ont été déplacés sans préavis ; leur contrat sera-t-il prolongé, renouvelé ?

Y a -t- il un espoir de CDI-sation ? A l'évidence, les services de gestion des AVS sont débordés ...

A ce jour, une centaine d'enfants demeure sans accompagnement. Nous dénonçons avec force l'Etat qui ne respecte pas les lois de la république car c'est bien de cela dont il s'agit puisque la loi de 2005 sur le handicap est bafouée.

L'adjointe au chef du bureau des sécurités pour la sécurité publique a annoncé ce matin que la demande de rendez-vous en préfecture qui date du 22 septembre, serait traitée toute à l'heure lors de la même audience. Le Préfet avait reçu les députés ... nous verrons s'il rencontre les délégués des personnels ...

En tout état de cause, la FSU a prévu une journée de lutte contre la précarité le 8 novembre et certains d'entre nous iront manifester devant le ministère pour exiger un salaire convenable et un statut pour tous les personnels précaires, qui sont indispensables au bon fonctionnement de notre école dans le respect des élèves.